

# Cours numéro 5: Les spécificités de l'école primaire et des EPLE

## le plan du cours



# Un emblème sans statut

- **L'école primaire = Lieu d'intégration, de socialisation et d'apprentissage, emblématique de la scolarité,**
- L'école primaire n'a aucun statut juridique spécifique.
- **pas d'existence juridique propre**
- **Une école ne dispose donc ni d'un budget, ni d'un Conseil d'administration et n'est pas piloté par un chef d'établissement**

# L'école primaire : pivot central de la scolarité obligatoire

- École maternelle + école élémentaire
- **Une mise en perspective historique.**
- Le primaire, parent pauvre, délaissé par l'Etat
- - *L'Ancien Régime : délégation de pouvoir à l'Eglise*
- - *La Révolution : les idéaux républicains, premières tentatives avortées de prise de contrôle par l'Etat*
- L'école devient un enjeu majeur
- - La période de Napoléon : régression pour le primaire
- - Le lent essor de l'école primaire :
- De la révolution à la IIIe République : la prise de contrôle de l'Etat
- Jules Ferry : l'école primaire publique
- Au xxe siècle : cap sur la même école pour tous

# Trois cycles, deux écoles

- Découpage de la scolarité à l'école primaire
- Progressivité des apprentissages
- Correspondance avec le développement des enfants

## Cycle 1

cycle des apprentissages  
premiers (petite et moyenne  
section de maternelle)

## Cycle 2

cycle des apprentissages  
fondamentaux (grande section  
de maternelle, CP et CE1)

## Cycle 3

cycle des approfondissements  
(CE2, CM1, CM2).



# Le cycle, une nouvelle approche de la scolarité des élèves

- Une scolarité adaptée a chaque élève
- Un cycle: la nécessité d'un travail d'équipe
- Un cycle = des compétences à atteindre, des trajets variables
- Exemple : « Si un élève a certaines fragilités en fin de CP, le parcours proposé au CE1 doit en tenir compte et s'attacher à y remédier. On pourra renforcer pour tel élève de CE1 les moments de lecture ou d'écriture, pour tel autre reprendre certains éléments du CP en calcul qui sont mal maîtrisés et les faire retravailler. »

# une continuité éducative au sein de chaque cycle

- Travail en équipe pédagogique
- A tout enfant un parcours tenant compte de ses spécificités
- L'évaluation = outil de diagnostic
- Le redoublement : ultime recours

# Des opportunités pédagogiques dans un cadre fixé

- Ce que le fonctionnement en cycle autorise:
- Des décroisonnements, des échanges de service, des ateliers; dans des temps limités, pour mieux aider les élèves...
- Constitution de groupes de compétences dans différents domaines
- Echanges pédagogiques et échanges de service entre l'école maternelle et l'école élémentaire.
- Modulation des progressions de quelques élèves à l'intérieur d'un cycle en deux ou quatre ans.
- Assouplissement des horaires

- Programmation des contenus par rapport aux compétences de fin de cycle et aux besoins des élèves.
- Participation des intervenants extérieurs
- Ce qu'il ne permet pas:
- Suppression du groupe-classe de référence.
- Constitution de filières et de groupes de niveaux permanents
- Rattachement de la section des grands à l'école élémentaire.
- Redoublement et reprise à l'identique des apprentissages de l'année précédente.
- Modification des programmes et instructions, des orientations nationales.
- Remplacement des enseignants / intervenants extérieurs.



# L'école maternelle : la première composante du primaire non obligatoire

- L'école maternelle, ni halte-garderie, ni crèche,
- La maternelle est une spécificité française : un lieu de premiers apprentissages totalement intégré à l'école primaire.
- **Mise en perspective historique:**
- - des initiatives charitables en réponse à des contraintes socio-économiques
- - Les précurseurs d'une pédagogie du jeune enfant: Itard, Marie Pape-Carpantier Freinet et Montessori

- - La mise en place de l'école maternelle française
- - Les trente glorieuses de l'école maternelle ou la préscolarisation pour tous
- - Les périodes de doute et de remise en question  
(rapport du Haut conseil de l'éducation, rapport Bentolila, Thérèse Boisdon )
- **Une école de plein exercice assurant les apprentissages premiers**
- La maternelle : un cursus complet de l'école.
- Cycle 1 [petite section et moyenne section] et la première année du cycle 2, la grande section.
- Ecole gratuite mais non obligatoire.

# Des objectifs adaptés aux jeunes enfants

- — scolariser les jeunes enfants pour leur permettre de former leur personnalité et de s'armer pour réussir à l'école primaire élémentaire et pour leur offrir les mêmes chances.
- — socialiser les enfants en leur apprenant à vivre leur développement personnel en collectivité.
- — faire apprendre, ce qui justifie pleinement le rattachement de la maternelle à l'école primaire.

# Une école particulière

- **Une organisation adaptée aux jeunes enfants**
- Aménager l'école pour que l'enfant s'y sente bien
- Adapter le temps scolaire au rythme des enfants
- **Des aides pour les enseignants : les ATSEM**
- **Des méthodes adaptées aux jeunes enfants**
- Le passage d'une école à l'autre : des ruptures pour l'élève à accompagner

# L'école élémentaire : la seconde composante du primaire

- L'école élémentaire apporte à l'élève les éléments et les instruments fondamentaux du savoir... et lui permet d'exercer et de développer son intelligence, sa sensibilité, ses aptitudes manuelles, physiques et artistiques.
- Elle permet l'acquisition progressive de savoirs méthodologiques et prépare l'élève à suivre dans de bonnes conditions la scolarité du collège.
- Mise en perspective historique
- L'élémentaire: une finalité pour la plupart des élèves
- L'élémentaire : une étape avant le collège
- Un principe : un maître, une classe

# Cycle 2 & cycle 3

- Assurer les bases : les apprentissages fondamentaux au cycle 2; la logique des trois années est :
  - — GS : acculturation, familiarisation au lire, écrire, calculer;
  - — CP ; apprentissage systématisé du lire et calculer, écrire ;
  - — CE1 développement de l'aisance dans ces apprentissages
- Consolider les apprentissages et cerner les découpages disciplinaires: le cycle des approfondissements
- Les découpages disciplinaires sont similaires à ceux du collège et on vise à ce que l'élève saisisse bien les spécificités de chacune des disciplines scolaires.
- Combinaison de approche disciplinaire et approche transversale = fournir aux élèves les bases d'une culture équilibrée. Programmation et progressions rigoureuses

# Les professeurs des écoles

- A la suite des réformes de 1992, le corps des instituteurs et institutrices a, été remplacé par celui des professeurs des écoles.
- Il a vocation à instruire et à éduquer, de la petite section de maternelle au CM2.
- Polyvalent : enseigner à tous les niveaux d'école
- Comment le devient-on? Master + Concours + PES
- << Ingénieur >> responsable de la pédagogie de la classe
- Planificateur, animateur – régulateur, évaluateur de la classe

# Gestes professionnels des professeurs des écoles

macro gestes

définition du jeu didactique,  
tâche scolaire

dévolution de la tâche

régulation des interactions  
et étayages

(en individuel et collectif)

conduite au glissement  
conceptuel

institutionnalisation

micro gestes

choix des activités, tissage,  
différenciation, activités genrées,  
articulation des tâches, les  
transitions...

mode de questionnement:  
limite/indice/focalisant

mode de régulation : focalisation,  
synthétiseur, reformulation  
echo, effet miroir, oeil averti,  
impatience...

mode de régulation genrée:  
répartition F/G de la parole, des  
responsabilité, des attendus  
cognitifs, climat cognitif et  
relationnel, complicité de genre.,  
complicité par l'anecdotique,  
gratification ou reproche...

aménagement de l'espace  
temps: déplacement, timing,  
alternance des modes  
d'activité. boîte à outils

= description technique

= mise en mots imagée

= SCRIPT DE SEQUENCE  
pour penser la  
préparation et  
l'animation du cours



## Réception du savoir grammatical

### Observer

**Processus d'enrôlement dans une tâche scolaire avec des phrases problèmes lues (cf. la définition du jeu)**



### Réussir

**Processus d'activité scolaire avec des manipulations ou des segmentations grammaticales des phrases problèmes étudiées selon des règles d'action (cf. la dévolution)**

### Comprendre

**Processus de généralisation avec un travail de formalisation, constitution de la phrase modèle de règles grammaticales, de fait langagier (cf. l'institutionnalisation)**

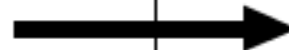


### Glisser

**Processus de secondarisation ou passage à une dimension supérieure, saut vers un registre épistémique, transition de la phrase « outil » à la phrase « objet » (cf. la régulation)**

Registre pragmatique

Registre épistémique



## Construction du savoir grammatical

**Gestes d'étude des élèves**

# Le professeur d'école doit savoir :

- Concevoir une situation d'apprentissage
- Analyser la situation d'apprentissage
- Conduire une classe et gérer la diversité des élèves
- Mesurer les progrès individuels
- Développer le travail en équipe; participer au projet d'école
- Identifier les relations entre l'école et l'Environnement social, économique, culturel
- Connaître et coopérer avec les structures spécialisées
- Nouer des rapports avec les parents et faciliter leur participation à la vie de l'école.
- Exercer une responsabilité éducative et développer une éthique professionnelle

## Evaluation du stagiaire au regard du référentiel

- C1 - Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable
- C2 - Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- C3 - Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- C4 - Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- C5 - Organiser le travail de la classe
- C6 - Prendre en compte la diversité des élèves
- C7 - Evaluer les élèves
- C8 - Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- C9 - Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- C10 - se former et innover

# Les autres personnels affectés dans l'école

- Les directeurs d'école
- Les Professeurs Ecoles Maitres formateurs PEMF
- Les agents territoriaux spécialisés d'école maternelle ou ATSEM
- Assistant d'éducation et assistant pédagogique
- Les emplois de vie scolaire
- Les intervenants occasionnels: enseignants Rased, équipe de circonscription (IEN-CPC-Cordo Réseau), psychologues scolaires, médecins

# Les projets d'école

- Des postulats
- Les enjeux du projet d'école
- 1- Les enjeux pédagogiques
- 2- Les enjeux éducatifs
- 3- Les enjeux institutionnels
- Un document contractuel
- Le projet de cycle décline le projet d'école au sein du cycle considéré, à rédiger après le projet d'école, il peut donc s'en << nourrir >>
- Les classes à Projet artistique et culturel

# Les conseils de l'école primaire

- Au conseil d'école qui préexistait, la loi de 1989 a adjoint un conseil des maitres et un conseil de cycle.
- 2 idées essentielles sous-tendent leur efficacité :
  - — l'idée selon laquelle l'enseignant ne peut pas travailler seul mais au sein d'une équipe autour d'un projet pédagogique.
  - — la nécessaire ouverture de l'école a la société civile.
- **Le conseil d'école : ouverture vers l'extérieur**
- **Le conseil des maîtres: concertation en interne**
- **Le conseil de cycle: travail en équipe de cycle**

# EPLÉ l'établissement public local d'enseignement

- Le cadre juridique : Un établissement public spécialisé dans l'enseignement
- Une autonomie de fonctionnement
- Un contrôle du rectorat et de l'IA
- Des compétences partagées entre l'État et les collectivités territoriales
- L'état garant de l'unité nationale
- Les collectivités territoriales de plus en plus impliquées

# Le fonctionnement du secondaire

- Une équipe dirigée par le Chef d'établissement
- **Les instances décisionnelles**
- Le conseil d'administration est l'instance névralgique de la conception et de la mise en œuvre de la politique éducative de l'établissement.
- **Les instances consultatives**
- Le conseil de classe
- Le conseil de discipline
- Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Le conseil des délégués pour la vie lycéenne
- La commission d'hygiène et sécurité
- Les ressources de l'établissement
- Un lieu spécifique: Le Centre de documentation et d'information CDI



# Projet et pilotage des EPLE

## Le projet d'établissement au cœur du système de pilotage :

Institué par la loi d'orientation de 1989 qui oblige tous les établissements d'en élaborer un. Les écoles, collèges, lycées élaborent un projet d'établissement. Celui-ci définit les modalités particulières de mises en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.

Le conseil d'administration : La création des EPLE et leur statut d'établissement public a entraîné de facto la mise en place d'un conseil d'administration par établissement afin de gouverner l'établissement. Le conseil d'administration est l'organe de délibération et de décisions de l'établissement.

L'équipe de direction : Les EPLE sont dirigés par un chef d'établissement désigné sous le terme de principal en collège et proviseur en lycée; avec leurs adjoints appartenant au corps des personnels de direction. Ils sont épaulés par un gestionnaire (intendant) qui appartient à un corps de personnels de l'administration scolaire et universitaire.

# Le collège : une construction inachevée et controversée

- **Mise en perspective historique**
- Vers la conquête du secondaire par les classes modestes
- Avec Jules Ferry : c'est le primaire pour tous mais un accès restreint au secondaire
- Au vingtième siècle = le secondaire pour tous
- Vers un collège unique pour tous
- **Actuellement:** Le collège actuel accueille sans examen de passage tous les élèves a la fin de l'école primaire. Il permet de scolariser tous les élèves dans un cadre unique.
- **Organisation en cycles** : Cycle d'adaptation ; Cycle central ; Cycle d'orientation

# Le lycée : un élitisme qui perdure malgré la massification

- La formation secondaire dispensée dans les collèges peut être prolongée dans les lycées en associant, dans tous les types d'enseignement, une formation générale et une formation spécialisée.
- Elle peut comporter l'acquisition d'une formation professionnelle et préparer à des formations ultérieures.
- Mise en perspective historique
- Plusieurs types de lycée avec des filières :
- Le lycée général, technologique et professionnel

# L'université, l'enseignement supérieur

- L'enseignement supérieur fait partie intégrante du service public de l'éducation. Service public avec caractères, principes d'organisation, objectifs et missions spécifiques.
- Mise en perspective historique
- Les missions de service public de l'enseignement supérieur : la formation initiale et continue, la recherche scientifique et technologique, la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique, la coopération internationale
- 3 principes organisateurs : *Autonomie, Participation, Pluridisciplinarité*

# L'apprentissage

- L'apprentissage est une formation professionnelle initiale en alternance.
- Caractérisée par l'acquisition d'un savoir-faire en entreprise complété par un enseignement théorique en centre de formation d'apprentis CFA
- Mise en perspective historique
- Zoom sur l'organisation de l'apprentissage:
- Un statut de salarié sous contrat d'apprentissage
- Une formation garantie

# Le personnel enseignant du secondaire

- Le professeur de collège & lycée
- Le conseiller principal d'éducation
- Le professeur documentaliste
- Le conseiller d'orientation - psychologue
- Les autres personnels : les personnels administratifs; les personnels techniques, les personnels des laboratoires, les personnels ouvriers, les maîtres ouvriers, les ouvriers professionnels et les ouvriers d'entretien et d'accueil, les personnels sociaux et de santé
- Comme poste sur contrat de travail soumis à recrutement par l'EPLE, les assistants d'éducation et les assistants pédagogiques, les emplois de vie.
- Les enseignants chercheurs (maîtres de conférences et professeurs des universités)

# Pour retrouver le plan de cours:

- <http://formations.philippeclauzard.net/>
- <http://formations.philippeclauzard.net/spip.php?rubrique12>

## Formations.philippeclauzard.net

---

Accueil du site > Formation initiale des enseignants PE

### Formation initiale des enseignants PE

Dernier ajout : 16 février.

#### Articles de cette rubrique

---

##### **Regards historiques sur l'éducation en France : XIXe - XXe siècles par Antoine Prost**

16 février, par Philippe Clauzard

---

##### **Cours sur les grands pédagogues et la pédagogie**

23 octobre 2012, par Philippe Clauzard

---

##### **Cours sur l'histoire de l'éducation**

23 octobre 2012, par Philippe Clauzard

#### Rubriques

Avec la photo

Dictionnaire de formation

Formation a et par la recherche

Formation Aigues Marines

Formation de formateurs F2F

**Formation initiale des enseignants PE**

Connaissance du système éducatif

Profil d'enseignants

Formation pour les nouveaux tuteurs, MAT

Formations CPC

Interventions auprès des